

Le conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre. Le procès-verbal en est rendu public par voie d'affichage. Un compte-rendu est aussi proposé par les associations de parents d'élèves sur leur site web.

Les parents d'élèves

Les parents élus au conseil d'école sont regroupés sur des listes présentées par des associations de parents d'élèves comme la FCPE ou la PEEP ou alors sont organisés en listes indépendantes.

A Poissy, la FCPE ainsi qu'une liste indépendante étaient présentes en 2009-2010. Les élections au conseil ont lieu mi-octobre. Tous les parents des enfants présents dans l'école votent (les deux parents votent).

Les parents élus relaient les préoccupations de tous les parents de l'école et sont en contact régulier avec la directrice.

Outre leur participation au conseil, ils sont aussi présents pour certaines actions comme des collectes de solidarité, des collectes pour payer des activités de l'école ou encore la préparation de la fête de fin d'année.

Plus vous êtes nombreux à voter et à nous solliciter, quelle que soit l'association choisie, plus nous avons de légitimité et de poids pour remonter vos préoccupations !

S'impliquer en tant que parents ... selon sa disponibilité

Hormis le fait d'accompagner ou d'aller chercher son enfant, il y a divers degrés d'implication dans l'école en tant que parents. Le plus simple est de voter pour les élections au conseil d'école afin que les parents élus aient une légitimité. Si l'on veut se tenir un peu plus au courant, on peut être sympathisant ou adhérent d'une association de parents d'élèves, ou simplement demander à recevoir les mails d'information, ou aller aux réunions proposées. Enfin on peut faire le choix d'être élu au conseil d'école. Les élus de la liste doivent dans la mesure du possible représenter tous les parents, **c'est pourquoi les parents de petites sections qui arrivent dans l'école sont les bienvenus !**



Ce dépliant a été réalisé par les représentants de parents d'élèves FCPE en coordination avec l'équipe éducative. Nous espérons qu'il vous apportera une meilleure connaissance de l'école et de ses modes de fonctionnement. N'hésitez pas revenir vers nous !

Vous avez envie de vous investir dans la vie de l'école ?
Vous voulez juste être informé régulièrement ?

Visiter notre site internet ! <http://fcpe.poissy.free.fr>

ou envoyez-nous un mail fcpe.poissy@gmail.com



École Maternelle
27 rue de Poissy
75005 Paris

01 43 26 92 42

Horaires
d'ouverture des
portes :

8h20-8h30
11h25-11h30
13h20-13h30
16h25-16h30
17h30-18h30

Ces horaires sont
donnés à titre indicatif.
Les horaires officiels
sont décidés par
l'inspecteur et affichés
à la porte de l'école à
chaque rentrée
scolaire.

Petit guide de l'école maternelle Poissy

Année 2010-2011

Réunion de rentrée le
samedi 11 sept 9h30-11h30

L'école

L'école comporte 5 classes :

- **Classe 1** « petits » : enseignante : Mme KESSELER - 30 enfants
- **Classe 2** « petits-moyens » : enseignante : Fabienne HIRBEC - 25 enfants (13 petits et 12 moyens)
- **Classe 3** « moyens » : enseignants : Marion JENCK et Adrien VAJOU - 30 enfants
- **Classe 4** « moyens-grands » : enseignante : Mme MASO - 26 enfants (12 moyens et 14 grands)
- **Classe 5** « grands » : enseignantes : Christine HURMANE le lundi, jeudi et vendredi, et Laurence COHEN le mardi - 30 enfants

La communauté éducative

La directrice : Mme SIMON

Les enseignantes

Les agents spécialisés des écoles maternelles (A.S.E.M). Elles aident les enfants dans les différents déplacements dans l'école, ainsi que lors des repas, de la sieste, des passages aux toilettes et assurent la propreté des locaux. Elles sont présentes en permanence dans les classes de petite section et représentent des figures rassurantes pour les enfants avec qui elles ont souvent des relations privilégiées.

La gardienne de l'école : Mme Denise Edmond. Elle veille aux entrées et sorties de l'école.

Taux d'encadrement des périodes périscolaires :

Repas du midi : 1 animateur pour 15 enfants

Goûter : 1 animateur pour 25

Centre de Loisirs : 1 animateur pour 8

Une journée typique d'un enfant à l'école

L'accueil se fait donc entre 8h20 et 8h30 par l'enseignante.

Le matin, les enfants travaillent en classe avec leur enseignante. Ils font aussi du sport dans le préau. Ils ont une récréation en milieu de matinée. Les récréations n'ont pas lieu en même temps pour les élèves de petite section et pour ceux de moyenne et grande section.

A 11h30, les enfants vont **déjeuner**. Il faut noter que très peu d'enfants déjeunent à l'extérieur. Durant l'heure du déjeuner, la plupart des enfants restent donc à l'école où ils sont pris en charge par des ASEM et du personnel de la ville de Paris (1 encadrant pour 15). Les plus petits mangent à 11h30 avant d'être conduits au dortoir situé à côté de leur classe pour une **sieste** qui commence aux environs de 12h30. Les moyens et les grands déjeunent en deux services (approximativement 11h30 et 12h15). Quand ils ne sont pas dans la cantine, ils jouent dans la cour ou sont accueillis par petits groupes à l'Espace Premiers Livres. Sauf demande ponctuelle des parents, il n'y a plus de sieste à partir de la moyenne section, mais un **temps calme** d'environ 15-30 min est organisé. Cependant, si l'enseignante remarque que l'enfant s'assoupit, elle l'accompagne au dortoir.

L'après-midi : Les enfants ayant déjeuné à l'extérieur sont accueillis entre 13h20 et 13h30. Les petits font la sieste de 12h30 jusqu'à environ 15h. Après quoi, ils travaillent avec leur enseignante en classe ou dans le préau. Les moyens et les grands ont une récréation en milieu d'après-midi. La journée d'école se termine à 16h30 (ouverture des portes : 16h25-16h30).

Après 16h30 : Les enfants peuvent ensuite rester au **goûter** où ils sont pris en charge par des animateurs de la ville de Paris (1 animateur pour 25 enfants). La sortie du goûter se fait entre 17h30 et 18h30.

Autres activités

Espace Premiers Livres (EPL)

L'école dispose aussi d'un Espace Premiers Livres (EPL) animé par Mme Véronique Hernandez. Elle y accueille les enfants par petits groupes tous les jours à l'heure du déjeuner (avant ou après leur repas), le soir au goûter et le mercredi au centre de loisirs. Les séances à l'EPL sont très appréciées des enfants. Allez faire un tour sur le blog ! <http://eplpoissy.unblog.fr>

Ludothèque

L'école bénéficie d'une ludothèque, un espace dédié aux jeux de société. Ces jeux, orientés sur l'esprit de collaboration, leur permettent d'apprendre à vivre ensemble, à gagner et ... à perdre ! Les enfants y vont une fois par semaine avec leur enseignante afin de jouer par petites équipes, et certaines enseignantes font appel à des parents pour les aider à animer la ludothèque.

Aide Personnalisée

Dans le cadre de la mise en place de l'« Aide Personnalisée » par le ministère de l'Education Nationale depuis la rentrée 2008, les enfants de moyenne et grande section peuvent bénéficier de séances en petits groupes avec une enseignante de l'école. Ils y travaillent ainsi de façon privilégiée sur des points qui peuvent leur poser problème (découpage, motricité, langage, confiance en soi, ...). Les séances de 45 min ont lieu à 11h30. Les enfants y sont conviés sur proposition de l'enseignante et après accord des parents.

Le centre de loisirs

Le mercredi et durant les vacances scolaires, les enfants sont accueillis dans l'école dans le cadre du centre de loisirs. Ce sont des animateurs de la ville de Paris qui s'occupent des enfants en leur proposant diverses activités et sorties adaptées à leur âge et à la saison. Ils déjeunent à la cantine le midi et les petits (et ceux qui le souhaitent) font la sieste au dortoir.

La fréquentation du centre du mercredi est très souple : il n'y a pas besoin de prévenir à l'avance, l'enfant peut y rester une journée entière ou une demi-journée (matin ou après-midi), avec ou sans repas. Il faut juste, si on souhaite amener son enfant à 11h30, prévenir avant 9h en téléphonant au centre de loisirs de l'école au 01 43 25 05 56, pour que son repas puisse être prévu.

Les horaires d'ouverture sont quasiment les mêmes que pour l'école ... mais comme c'est mercredi, on peut même arriver le matin jusqu'à 9h !

Taux d'encadrement : 1 animateur pour 8 enfants

Attention : pour les vacances scolaires il est nécessaire de s'inscrire à l'avance !

Durant les vacances d'été, les enfants ne sont accueillis que par journée entière car ils prennent chaque matin un car pour aller passer la journée sur une base de Loisirs de la ville de Paris à Vincennes.

Le conseil d'école

Le Conseil d'école officialise le dialogue entre les membres de la communauté éducative.

Il donne son avis et présente des suggestions sur tout ce qui intéresse **la vie ou le fonctionnement de l'école**. Il décide du règlement intérieur de l'établissement. Il est consulté sur les questions matérielles et financières (utilisation de l'argent de la coopérative,...) ; sur l'organisation des classes de découverte ; l'hygiène et la restauration scolaire ; la protection et la sécurité des enfants ; les activités post et péri-scolaires ; l'intégration des enfants handicapés ; l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture. Il statue sur proposition de l'équipe pédagogique pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école.

Il est composé des **représentants élus de parents d'élèves**, de la directrice et des enseignants de l'école, d'un représentant du maire d'arrondissement, d'un représentant du maire de Paris, d'un DDEN (délégué départemental de l'éducation nationale) et du médecin scolaire. Peuvent aussi y participer : les ASEM, les animateurs et les personnes participant aux actions d'intégration.